

L'EAU DANS LE MONDE : Don du ciel, service public ou fourniture commerciale ?

Compte rendu de l'intervention de **Philippe Brongniart** devant le Cercle le 18 novembre 2003
établi par **Marie-Clotilde Hingray**

Philippe Brongniart, qui exerçait jusqu'en juillet dernier les fonctions de directeur général du groupe Suez, a animé le mardi 18 novembre un débat sur l'Eau, organisé dans une salle de la DATAR par le Cercle pour l'aménagement du territoire. Un sujet complexe, à la fois technique, économique, politique, qui suscite passions et controverses et constitue un formidable enjeu international, en ce début de XXI^{ème} siècle.

Nous entrons dans une période où l'eau est à nouveau au cœur des préoccupations des institutions, des gouvernements et des opinions publiques. Dans les pays émergents, soumis à une forte pression urbaine, tous les éléments d'un mauvais service de l'eau se développent, explique d'emblée Philippe Brongniart. Le problème de l'eau est indissociable de celui de notre environnement. On s'interroge sur la disponibilité de la ressource, sur sa qualité, sur les risques de pollution. Étroitement liée à notre santé, l'eau provoque inquiétudes et peurs. On craint les menaces provenant des pollutions chimiques et organiques, des effluents. Parallèlement, les "minéraliers" (les marchands d'eaux minérales) accentuent ce climat en accréditant l'idée que l'eau du réseau n'est pas buvable...

Pourtant, dans les pays occidentaux, l'eau est une ressource entièrement fiable. Les technologies de traitement, de plus en plus sophistiquées, se perfectionnent. En aval, des usines très élaborées assurent un assainissement élevé. D'importants investissements permettent des progrès techniques en matière de traitement à base d'ozone, et aussi de dessalement, dans les pays du Sud. Mais, toutes ces infrastructures ont un coût et augmentent le prix de l'eau, ce qui entraîne des critiques permanentes, souligne-t-il.

Pour mieux comprendre la dimension économique, il faut avoir à l'esprit le cycle de l'eau. Ce n'est peut-être pas une marchandise, mais ce qui fait sa valeur, c'est le service. L'eau est pompée, stockée, traitée, distribuée à l'état potable dans le réseau, puis aux clients, qui sont à 90% des particuliers. L'eau usée repart ensuite, par les égouts, vers les usines de traitement (la grande nouveauté) et retourne vers le milieu naturel. Le résidu est constitué, essentiellement de boues organiques (1million de tonnes en France), qui ont vocation à être utilisées en épandage. Il n'existe pas d'autre solution actuellement, mais c'est un problème capital, typique du progrès !

En France, la ressource en eau dépend à 100% de la pluie, qui s'évapore aux trois-quarts. La partie restante alimente les fleuves et les nappes à hauteur de 320 milliards de m³.

Seuls 40 milliards de m³ sont utilisés, et encore, 6 milliards sont perdus en cours de route. La France a la chance de disposer de ressources gigantesques. Elles proviennent à 70% des nappes phréatiques et fossiles et sont pompées, pour 30%, dans les eaux de surface (les fleuves et rivières). En Ile de France, toutefois, cette proportion est plus élevée et atteint les 50%.

Pour disposer de cette ressource, un ménage français dépense en moyenne, par an, 311 euros (soit 2040F). Cela équivaut à une consommation de 120m³, le m³ moyen étant calculé autour de 17F. Les WC/bains et douches, lavages de voitures et arrosages de jardin en absorbant à eux seuls une bonne moitié. Une utilisation qui amène à réfléchir. Est-il vraiment nécessaire de fabriquer une eau potable d'une aussi grande qualité ? Surtout que cette facture, qui se répartit entre les pôles « eau potable » (40%) ; « eau usée » (31%) et taxes et redevances (29%), est perçue comme chère, même si, globalement, elle est relativement faible.

De tout temps, la gestion de l'eau a engendré des polémiques, observe Philippe Brongniart. Il y a ceux qui défendent la thèse de la ressource naturelle, précieuse, exceptionnelle, un véritable « don de Dieu ». Personne n'en est propriétaire, elle n'a pas de prix et ne doit pas être vendue. Cette doctrine a été notamment appliquée dans l'ex URSS. D'autres soutiennent qu'il s'agit d'un monopole naturel, et qu'elle résiste à toute dérégulation. L'intervention de la concurrence y est impraticable. Les Britanniques ont essayé de combattre cette idée, mais se sont heurtés à des échecs.

La gestion de l'eau est donc tout à fait spécifique, c'est un service public, géré directement par les communes, qui choisissent le plus souvent de le déléguer au secteur privé. Ce régime a fonctionné sans heurts jusqu'à ces dernières années. Mais les grandes sociétés françaises (Générale des Eaux, Lyonnaise des Eaux, SAUR), en se battant âprement pour accroître leurs parts de marché, au niveau national et international, en se diversifiant dans le secteur de la communication, ont acquis une image

« terrifiante ». Et le débat sur la légitimité du secteur privé à gérer l'eau s'est accentué, au point de devenir vraiment crucial.

Les communes, pour leur gestion, ont trois solutions. En premier lieu, la concession. Le mode le plus commun, dans des pays comme la France, l'Espagne, l'Argentine. C'est une délégation complète et de très longue durée de la gestion, mais en revanche, la société a la charge de réaliser les investissements, qui peuvent s'avérer très lourds. Il y a également l'affermage. Là, les investissements ne sont pas réalisés par la société. En Ile de France, où cela est pratiqué, c'est le Syndicat de communes de la région parisienne qui en a la responsabilité. Et enfin, on trouve l'activité régulée. Dans ce cas, la société d'eau est propriétaire des actifs, elle ne dépend pas des collectivités locales. C'est une gestion privée sous l'autorité totale d'une régulation. C'est un modèle essentiellement anglo-saxon, très courant aux USA et en Grande-Bretagne.

En France, la politique de l'eau est articulée autour de bassins versants, sous l'autorité de l'Etat et des régions, et d'agences spécialisées, les agences de bassins. Les communes gèrent elles même le cycle de l'eau, elles y sont très attachées, ce qui explique qu'il n'y ait jamais eu de tentative de nationalisation. Dans leur grande majorité, elles délèguent à des sociétés privées, à 80% pour le registre « eau potable », mais la proportion est moindre pour l'assainissement. C'est la Générale des Eaux (désormais Vivendi) qui est la mieux implantée sur le territoire français. La Lyonnaise des Eaux, qui ne peut la supplanter sur ce créneau, a opté dans les années 90 pour un développement international de grande envergure. Mais, jusqu'à présent, cela s'est révélé peu probant.

Dans les pays émergents, l'eau constitue un drame majeur pour la santé publique et l'environnement. Un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau saine, et 2,4 milliards vivent sans techniques d'assainissement (comme l'égout). La croissance urbaine a des effets très néfastes. On assiste à l'épuisement des ressources disponibles, à la pollution des sites, notamment à cause de forages, qui sont souvent désastreux, à l'exemple de Canton. Et malheureusement, les pressions locales pour tenter de juguler les problèmes ne sont pas vraiment virulentes. En revanche, cela constitue une préoccupation pour la communauté internationale. La Banque Mondiale est particulièrement active dans ce domaine, avec un projet qui réunit fonds publics et privés « Financer l'Eau pour tous ». En octobre 2002, la Conférence de Johannesburg s'est fixé pour objectif de réduire de moitié la population non desservie en eau potable et en assainissement, d'ici à 2015 ! Mais, pour le moment, ces engagements restent pour beaucoup à l'état de promesses, note Philippe Brongniart.

De nombreux obstacles se dressent, en effet, sur le chemin. On se heurte à des rivalités politiques autour des ressources (en Turquie, Egypte, Israël...) ; au faible intérêt des Etats, à l'absence de législations spécifiques, au manque de formation et de compétences. La confusion est souvent de mise au niveau des responsabilités, comme au Brésil où les communes veulent reprendre la gestion de l'eau aux provinces, qui, elles, ne se sont pas prêtes à se laisser déposséder. Un nouveau courant politique, très virulent, avec les altermondialistes et des associations comme « Public Service International », combat activement l'intervention du secteur privé, qui subit, par ailleurs, de fortes déconvenues dans les pays émergents, causées par des décisions économiques (dévaluations massives) et des choix politiques arbitraires. C'est donc le service public, qui représente 95% du marché de l'eau, qui est sur la sellette pour décrocher des financements à long terme. Mais, très souvent, les crises que traversent gouvernements et administrations, bloquent toutes réformes, conclut Philippe Brongniart.

Après ce passionnant exposé, des échanges se sont poursuivis, portant notamment sur les graves difficultés rencontrées par l'Algérie dans la gestion de l'eau (à l'inverse du Maroc) ; sur les relations avec le monde agricole, et sur le nouveau métier de « gestionnaire d'eau ».

Une niche très profitable pendant longtemps, mais qui s'est transformée en un enjeu. Les batailles et les surenchères étant désormais monnaie courante pour obtenir des concessions dans les villes.

M-C H